



Carte professionnelle de stationnement (Pass professionnel annuel)

Principe :

Le stationnement dans les rues est payant de 9h à 19h dans certaines zones de la Ville de Clermont-Ferrand sauf les dimanches et jours fériés. Tout professionnel (société ou cabinet) peut demander une carte professionnelle pour faciliter le stationnement sur toutes les zones payantes de la ville de Clermont-Ferrand.

Si le professionnel dispose de plusieurs véhicules dont les cartes grises ou les assurances sont au nom de la société ou du cabinet, il faudra souscrire autant d'abonnements que de véhicules.

Pièces à présenter :

pour une création ou un renouvellement :

- ✓ L'extrait de Kbis à jour ou extrait Répertoire des Métiers ;
- ✓ la carte grise ou assurance du véhicule au nom de la société ou du cabinet, en concordance avec la sus-mentionnée.

Coût :

960€ pour un abonnement valable un an de date à date.

Aucun remboursement même partiel ne sera possible par la Ville de Clermont-Ferrand pour l'abonnement en cours de validité quelle qu'en soit la raison.

Dépôt de la demande :

sur place à l'annexe de la Police Municipale muni des justificatifs et d'un moyen de paiement suivant :

- Carte bleue en seule fois
- Chèque : un chèque couvrant la totalité du montant ou 4 chèques d'un montant de 240€ chacun qui seront encaissés de façon échelonnée

Un macaron de couleur rose fluo à coller sur le pare-brise du véhicule coté assurance automobile vous sera remis où figurent :

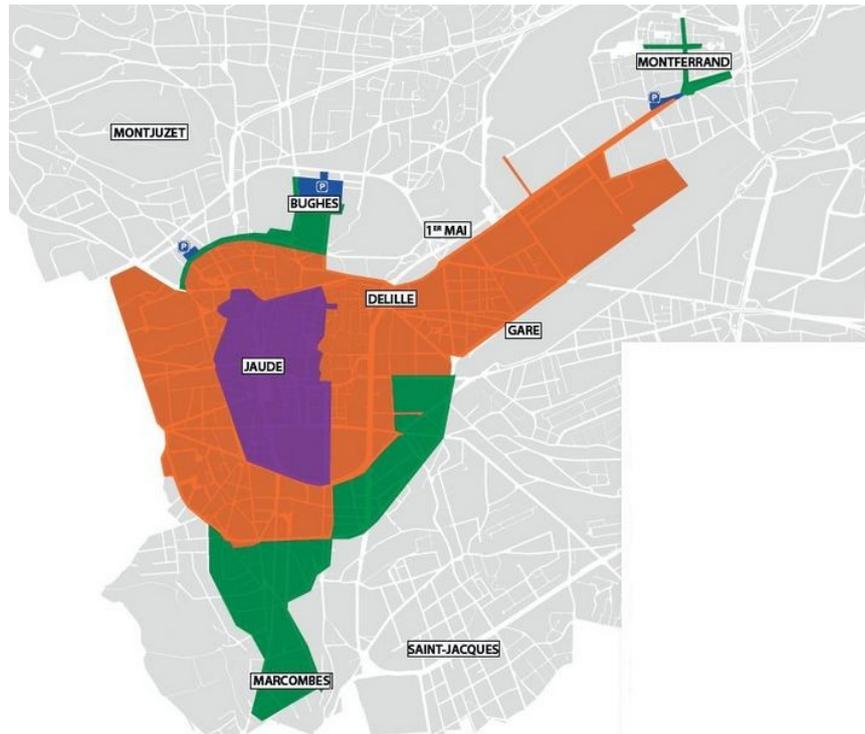
- Le numéro d'immatriculation du véhicule ;
- La date de fin de validité ;
- Le numéro d'enregistrement du dossier à l'annexe de la Police Municipale.

A noter : le macaron initial est gratuit mais en cas de perte, il sera facturé 50€.

A savoir :

Les professionnels qui le souhaitent pourront obtenir une quittance pour leur comptabilité.

Zones de stationnement payant à Clermont-Ferrand



Uniquement sur RDV

Service Carte de stationnement Annexe de la Police Municipale

9 rue Saint-Adjutor
63 000 Clermont-Ferrand
police@ville-clermont-ferrand.fr

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h à 16h15

☎ : 04 73 42 63 22

 Tram A - Arrêt Gaillard
 arrêt Gaillard : 5

Édition Janvier 2023

Vous pouvez également consulter le site officiel de la Ville
www.clermont-ferrand.fr